



Prêt d'Honneur Solidaire

| De 1000€ à 8 000€ | De 1 à 5 ans | Différé max 18 mois |



Qu'est ce que le Prêt d'Honneur Solidaire ?

Le PH Solidaire est un dispositif de BPI France permettant aux créateurs ou repreneurs d'entreprises d'obtenir un financement pour la constitution de leurs fonds propres.

- Prêt personnel à taux **0%**
- Montant de 1 000€ à 8 000€ (Prêt moyen 4 500 €)
- Durée de remboursement : 60 mois maximum
- Différé de remboursement possible : 18 mois maximum
- Sans intérêt, sans frais, sans caution ni garantie
- En complément d'un prêt bancaire



A qui s'adresse-t-il ?

- Demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux ou jeunes de moins de 25 ans
- Projet de création (plan de financement < 75 000€) ou de reprise d'entreprise
- Pour tout type d'activité : commerce, artisanat, bâtiment, conseil, agriculture, artistique ...
- Pour tout type de besoin : trésorerie, matériel, stock, véhicule ...
- Quel que soit le statut juridique : micro-entreprise, entreprise individuelle, société ...



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen



Prêt d'Honneur Solidaire

| De 1 000€ à 8 000€ | De 1 à 5 ans | Différé max 18 mois |



Les conditions d'accès ?

- Demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux ou jeunes de moins de 25 ans
- Obtenir un prêt bancaire complémentaire :
 - dont le montant et la durée de remboursement doivent être au moins égal au montant du PH Solidaire
 - dont l'ensemble des cautions personnelles ne doivent pas excéder 50% du montant emprunté à la banque (frais et accessoires inclus)



Qui contacter ?

Pour une demande de PH Solidaire vous pouvez contacter :



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

au 04.66.62.80.57 ou contact@initiativegard.fr

www.initiativegard.fr



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen